



DURÉE

20 jours (soit 160 heures)
8h / jour

PRIX

5 200,00 € HT par participant
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne intervenant sur les bâtiments en phase construction ou entretien ou gestion, toute personne de formation juridique ou non souhaitant s'initier au suivi de l'expertise, candidat Expert de justice, gestionnaire de sinistres, agent d'assurances, candidat Expert d'assurances, responsable contentieux d'une entreprise de bâtiment, avocat non spécialisé, artisan et chef d'entreprise du bâtiment

PRÉREQUIS

Connaissances techniques en bâtiment – Minimum 5 ans d'expérience dans une ou plusieurs spécialités
Maîtrise de la langue française

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés de synthèse, d'échanges et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des connaissances
Questionnaire de satisfaction
Evaluation et mise en situation professionnelles

PLUS D'INFOS

Tél. : 0 969 320 805
Mail : formation@ofib.fr
www.ofib.fr

EXPERTISE BÂTIMENT

Méthode et pratique en expertise amiable, assurance et judiciaire

Formacodes : 22254 - 22206 - 22273 - 41006 - 42101 - 22237 - 22278

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les différents modes d'expertise
- ✓ Comprendre l'objectif de la mission confiée
- ✓ Concevoir une méthode d'expertise appropriée en fonction des objectifs
- ✓ Organiser et conduire une réunion d'expertise
- ✓ Rechercher les origines des pathologies TCE récurrentes
- ✓ Connaître les ressources documentaires utiles aux investigations
- ✓ Identifier les acteurs concernés par l'expertise
- ✓ Effectuer un examen critique des données fournies et des actions menées
- ✓ Formuler un avis circonstancié sur la nature des pathologies et sur les responsabilités
- ✓ Concevoir le produit de l'expertise
- ✓ Déterminer les facteurs de risques de l'expertise et les conséquences pour l'expert

PROGRAMME

- ✓ Les fondamentaux en droit de l'immobilier utiles à l'expert - 1 jour
- ✓ Les fondamentaux en droit de l'urbanisme utiles à l'expert - 1 jour
- ✓ Les fondamentaux en droit de la construction utiles à l'expert - 1 jour
- ✓ Réception de travaux - 1 jour
- ✓ Assurances en construction et habitat - 2 jours
- ✓ Pathologie de la construction - 5 jours
- ✓ Les expertises d'assurance en bâtiment - 1 jour
- ✓ Les modes d'expertise amiable en bâtiment - 1 jour
- ✓ Principes directeurs d'un procès et des règles de procédure - 1 jour
- ✓ L'expertise de justice civile en bâtiment - 1 jour
- ✓ Chronologie et processus des opérations d'expertise - 1 jour
- ✓ Réunion d'expertise - 1 jour
- ✓ Chiffrages en expertise - 1 jour
- ✓ Rédaction d'un rapport d'expertise - 1 jour
- ✓ Evaluation et mise en situation professionnelles - 1 jour

En option

- ✓ Obligations réglementaires du bâtiment : Dossier de diagnostics techniques - 3 jours



VALIDATION

Sous réserve d'assiduité à la formation et de réussite aux évaluations, le stagiaire recevra :

- ✓ une attestation de fin de formation
- ✓ une attestation de compétences « EXPERTISE BÂTIMENT »



**FORMATION
SOUS CERTIFICATION
PRIVÉE**



OFIB - 62 Boulevard Alexandre et Marie Oyon - 72000 LE MANS
Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de
Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Organisme de formation qualifié ISQ-OPQF et CERTIBAT Formation Professionnelle

